



Belvaux/Sanem, le 26 septembre 2024

AVIS AU PUBLIC

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation :

Demandeur: **AGORA Sàrl et Cie**
Objet: **Cessation d'activités d'une installation mobile de criblage (I/18/0647) à Belvaux**
Classe : **I**
N° Dossier : **I/24/043 I**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du 26 septembre 2024 au 11 octobre 2024 inclus.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

Pour la secrétaire déléguée,
la secrétaire adjointe
Tamara Duschène

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz